REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 2026/003-ARTEC/DG/PRMP/AOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 22/05/2026 publié dans Midi Madagasikara en date du 26/05/2026, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour **" Travaux d'entretien du bâtiment abritant le siège de l'ARTEC sis à Andohatapenaka "** constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : ANDRIAMIHAJA Rakotovao Nanja Johanesa
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : IMMEUBLE ARTEC

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version éléctronique, doit êtres retiré à la AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 209 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy.
- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar100 000.00)
. 2 ème Paiement à effectuer auprès de AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 209 .
- Lot 1 : deux cent mille Ariary (Ar200 000.00)

Le paiement devra être éffectué :
- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 209 au plus tard le 10/08/2026 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1 : deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Madame le Receveur Général d?Antananarivo et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	MMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA	20/07/2026	09:00	ANDRIAMIHAJA Rakotovao Nanja Johanesa

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

10. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
1	IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA	ANDRIAMIHAJA Rakotovao Nanja Johanesa	20/07/2026	09:00

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de participation à la réunion d'information sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à Antananarivo Le 29/06/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°2026/003-ARTEC/DG/PRMP/AOO
Lancé le 01 juillet 2026

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le journal quotidien Midi Madagasikara en date du 26 mai 2026.

2. L'ARTEC sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour « **Travaux d'entretien du bâtiment abritant le siège de l'ARTEC sis à Andohatapenaka»**. Les livraisons sont constituées en un lot unique et indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 30, 35 et 67 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

   Monsieur ANDRIAMIHAJA Rakotovao Nanja Johanesa,
   Personne Responsable des Marchés Publics
   ARTEC, Immeuble ARTEC, Lot IVL 41 Ter B -Andohatapenaka-101-Antananarivo
   2ème Etage - Porte 208
   Téléphone : 020 22 421 19, Adresse électronique : artec@artec.mg

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de trois cent mille Ariary (Ar 300 000,00). Le paiement devra être effectué comme suit :
   - **cent mille Ariary (Ar 100 000,00)** à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy.
   - **deux cent mille Ariary (Ar 200 000,00)** à payer soit par chèque de banque libellé au nom de l'ARTEC, soit par versement ou virement bancaire au compte de l'ARTEC ouvert à la BMOI : 00004 00001 01000200147 32 justifié par un avis de débit de l'opération.

6. Les plis devront parvenir à l'ARTEC, Immeuble ARTEC, Lot IVL 41 Ter B Andohatapenaka – 2ème Etage - Porte 209 au plus tard le **lundi 10 août 2026 à 09h00** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission et fixée à **deux millions cinq cent mille Ariary (Ar 2 500 000,00)** soit sous forme de garantie bancaire, soit une caution personnelle et solidaire, chèque de banque établi à l'ordre du Receveur Général d'Antananarivo, à verser obligatoirement auprès du représentant du Trésor Public au sein de l'établissement, justifié par une quittance de versement à joindre dans l'offre.

9. Une visite des lieux est obligatoire et sera organisée le **lundi 20 juillet 2026 à neuf Heures (09h00),** à Immeuble ARTEC, Lot IVL 41 Ter B -Andohatapenaka-101-Antananarivo.

Antananarivo le 01 juillet 2026
La Personne Responsable des Marchés Publics,

ANDRIAMIHAJA Rakotovao Nanja Johanesa